

LES CAHIERS
D'ALLHIS

N° 6

SOURCES
OU
RE(S)-SOURCES

Sous la direction
de Pascaline NICOU

LES CAHIERS D'ALLHIS

N° 6

SOURCES OU RE(S)-SOURCES

Source ou re(s)-source ?

Lectures du diplôme de Charles pour Saint-Géraud d'Aurillac
(du XVIe au XVIIIe siècle)

SÉBASTIEN FRAY

L'office divin parisien et les légendes gallicanes :
débat historique et retombées liturgiques aux XVIIIe et XIXe siècles

PHILIPPE CASTAGNETTI

Comédie grecque, comédie latine, héritage et renouvellement :
autour de la notion de plaisir (ἡδόνη et *uoluptas*)

SANDRINE COIN-LONGERAY ET MANUEL DE SOUZA

La fabrique du sens au Moyen Âge :
l'exemple de la réception des *Satires* de Juvénal (IX-XVe s.)

FRÉDÉRIC DUPLESSIS

La réécriture de quelques mythes ovidiens dans
l'*Innamoramento de Orlando* de Boiardo

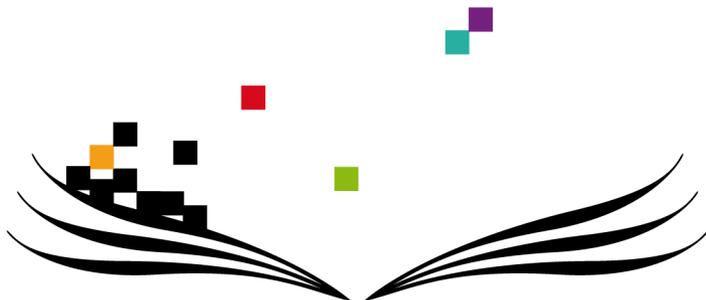
PASCALINE NICOU

Sources historiques et ressources informatiques :
la philologie à plusieurs échelles

CORINNE MANCHIO

Editions
Chemins de tr@verse

sur



Bouquineo.fr

Toute diffusion ou reproduction de tout ou partie de cet ouvrage, quel qu'en soit le mode, viole les lois relatives aux droits d'auteur et expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

Éditions Chemins de tr@verse,
Neuville sur Saone, 2019

Isbn numérique : 978.2.313.00588.0

Dépôt légal : mars 2019

Chemins de tr@verse - 4 avenue Burdeau
69250 Neuville-sur-Saône

Les Cahiers d'ALLHiS

Collection dirigée par

Anne Bécharde-Léauté



allhis

approches littéraires, linguistiques et historiques des sources

Les cahiers d'ALLHIS

SOURCES OU RE(S)-SOURCES

Sous la direction de

Pascaline NICOU

Éditions Chemins de tr@verse

Introduction

Le texte, depuis les origines, prend appui sur des traditions orales, véhiculées dans le temps pour se fixer et se cristalliser, à un moment, dans un matériau antérieur. La source, en arrière-plan, devient dès lors un élément de la création verbale, elle est réactivée dans un contexte nouveau, pour servir un nouvel objectif. Les travaux, entamés depuis quelques années dans le cadre d'ALLHIS s'attachent à mettre en avant les sources, manuscrites ou non, et à montrer leur nature dans de nouveaux documents où elles apparaissent de façon plus ou moins explicite. Après avoir envisagé la source comme autorité, comme élément à détourner dans un discours autre¹, nous nous sommes dernièrement attardés sur la traduction² puis désormais sur la source comme re(s)-source, pour apprécier les enjeux d'une découverte ou redécouverte, d'un texte, littéraire ou non, et en livrer les différentes modalités. Celles-ci se déclinent comme suit, en commençant par les articles historiques puis littéraires :

Le précepte de Charles le Simple illustre les différentes relectures auxquelles a pu donner lieu la transmission de cet acte à la période moderne. Comment lit-on le diplôme de Charles le Simple, précepte royal de 899 à la période moderne ? Quels sont les enjeux historiques et juridiques ? Au début, la lecture érudite est minoritaire, le précepte demeure une arme juridique, c'est pourquoi il a été copié plusieurs fois. Mais avec la révolution française, le diplôme perd son caractère juridique et devient une source historique, au prix de la perte du pseudo-original, comme c'est le cas pour d'autres sources.

L'analyse des éléments textuels propres à constituer un document ou un corpus produit des approches différentes. Le cas des légendes sur l'origine apostolique du christianisme en France représente, sous bien des aspects, un discours en mouvement. En effet, l'utilisation des légendes se trouve modifiée au fil du temps pour répondre à des attentes à la fois didactiques et morales. La source est donc repérable historiquement et son apparition

¹ *Les intentions de la citation*, dir. Sylvain Trousselard et Sandrine Coin-Longeray, Neuville-sur-Saône, Chemins de tr@verse, 2017.

² *La traduction comme source de création*, dir. Anne Bécharde-Léauté, Neuville-sur-Saône, Chemins de tr@verse, 2018.

répond à des attentes stratégiques de la part de l'Église. Si dans un premier temps en France, la tradition s'inscrit dans une perspective d'édification pour illustrer sa christianisation, la démarche reprise au dix-septième siècle n'aura de cesse de se réécrire, ainsi qu'aux siècles suivants.

À travers une source commune, celle du lexique du plaisir, tout particulièrement les mots *hèdonè* et *voluptas*, il est possible d'appréhender les rapports de Plaute avec la comédie grecque ancienne, politique et burlesque, et la comédie nouvelle, dite « bourgeoise ». Quel mélange et pour quelle réutilisation ? Le vocabulaire du plaisir est présent chez Aristophane, pour parler de la musique et de la danse, du vin, du sexe, des odeurs et de la parole humaine. Il est encore plus présent dans la comédie nouvelle, parfois sous la forme d'une critique, mais aussi pour dire le plaisir du récit, des liens familiaux, du banquet. Chez Plaute les occurrences de la volupté sont très nombreuses (64), le mot renvoie au plaisir érotique, à l'amant, au désir pas toujours partagé, au festin, à l'ivresse. Plaute crée le théâtre latin dans le cadre grec mais contrairement au théâtre grec, ses comédies sont essentiellement un divertissement et non un enseignement car elles répondent aux attentes d'un public différent.

Juvénal est une source à l'Antiquité et au Moyen Âge. Ce texte difficile et corrompu devient une ressource quand il est commenté. Malgré les difficultés de compréhension, dues aux mots rares venant du grec, sur lesquels sont parfois faits des contresens, ou aux problèmes culturels d'un texte allusif, ou encore aux problèmes philologiques, les *Satires* deviennent prétexte à un enseignement plus large avec les scholies carolingiennes, puis donnent naissance à de nouvelles interprétations grâce aux commentaires italiens du xv^e siècle (Guarino de Vérone 1458, Domizio Calderini). L'exemple des *Satires* de Juvénal montre comment des auteurs ou des corpus peuvent servir de modèle ou faire l'objet d'une lecture conditionnée par les objectifs qu'on se donne. En se fondant sur le co-texte ou le contexte, le sens est différent mais le succès ininterrompu.

Le *Roland Amoureux* de Boiardo revisite plusieurs mythes ovidiens, notamment celui de Progné et Philomèle, celui d'Atalante et celui de Cadmus. Dans ce poème chevaleresque du xv^e siècle, les mythes sont réécrits à la fois pour rehausser le ton du récit, en prenant une source haute comme modèle, mais aussi parfois pour parodier le mythe, en menant le récit vers un ton mineur, celui d'une nouvelle de Boccace. On assiste donc à la réécriture de

la source soit avec fidélité dans l'horreur, soit sous forme de parodie vers le style bourgeois comique, soit sous forme de dilatation dans le récit, pour la teneur en épisodes merveilleux que comporte le mythe. De la reprise de l'*auctoritas*, de la source, naît la création personnelle de l'auteur qui décontextualise et re-contextualise les mythes ovidiens, réceptacle de tous les mythes connus à l'époque.

Il s'agit enfin d'observer la question des sources et des ressources au prisme du numérique. La source se transforme en ressource quand elle devient le produit d'une automatisation, quand sont systématisées et élargies les enquêtes sur des corpus de plus en plus grands. C'est ce que propose le logiciel d'analyse textuelle Machiato, basé sur la correspondance officielle de Machiavel (1498-1512). Dans cette enquête lexicale, l'écueil serait le risque de dé-contextualisation, mais l'enquête devient une ressource dans la recherche d'élucidation sémantique.

Cette étude aura permis de dégager plus précisément les différences entre sources et ressources, la façon dont une source peut devenir ressource (article de Sébastien Fray), la façon dont une source peut être discréditée pendant un temps pour devenir une nouvelle ressource (article de Philippe Castagnetti), la façon dont une source peut s'adapter à un nouveau contexte culturel et social (article de Sandrine Coin-Longeray et Manuel de Souza), la façon dont les gloses de sources littéraires peuvent elles-mêmes faire l'objet de commentaires, devenant ainsi des sources (article de Frédéric Duplessis) en transformant le sens du texte initial, ce qui explique qu'un texte n'est jamais immanent ; la façon dont une source permet le déplacement vers un autre genre littéraire (mon article), la façon dont les sources numérisées deviennent ressources car elles apparaissent alors sous un autre angle, celui de la visualisation de données, dans une nouvelle mise en lumière passant du textuel au visuel, pour mieux servir l'analyse. L'interprétation de ces re(s)-sources crée alors un pont entre la source et la ressource, que l'historien peut utiliser avec profit (article de Corinne Manchio).

Pascaline NICOU

Sommaire

Sébastien FRAY

Source ou re(s)-source ? Lectures du diplôme de Charles pour Saint-Géraud d'Aurillac (du XVI^e au XVIII^e siècle)..... 5

Philippe CASTAGNETTI

L'office divin parisien et les légendes gallicanes : débat historique et retombées liturgiques aux XVIII^e et XIX^e siècles..... 17

Sandrine COIN-LONGERAY et Manuel DE SOUZA

Comédie grecque, comédie latine, héritage et renouvellement : autour de la notion de plaisir (ἡδὼνη et *uoluptas*)..... 39

Frédéric DUPLESSIS

La fabrique du sens au Moyen Âge : l'exemple de la réception des *Satires* de Juvénal (IX-XV^e s.)..... 59

Pascaline NICOU

La réécriture de quelques mythes ovidiens dans *l'Innamoramento de Orlando* de Boiardo.....73

Corinne MANCHIO

Sources historiques et ressources informatiques : la philologie à plusieurs échelles.....83

Source ou re(s)-source ? Lectures du diplôme de Charles pour Saint-Géraud d'Aurillac (du XVI^e au XVIII^e siècle)

Sébastien FRAY
Université Jean Monnet
LEM CERCOR

Fondée peu avant 899 par Géraud, l'abbaye bénédictine d'Aurillac fut sécularisée en 1561¹. Les chanoines héritèrent des archives monastiques, qui furent partagées entre deux fonds d'archives, l'un dépendant de l'abbé commendataire, l'autre du chapitre. C'est dans le second que fut versé le diplôme accordé au monastère par le roi Charles le Simple en 899, qui avait fait l'objet d'une interpolation au cours du Moyen Âge².

Ce précepte royal fit l'objet de nombreuses copies à l'époque moderne³, érudites ou non. Elles sont d'autant plus précieuses que nous ne disposons plus aujourd'hui ni de l'original de 899 (disparu certainement très tôt) ni du pseudo-original (résultat de l'interpolation postérieure). Il s'avère d'autant plus nécessaire de se pencher de près sur ces copies modernes qu'elles sont notre unique voie d'accès à l'acte médiéval perdu.

Ce travail vise à élucider la manière dont on lisait le diplôme de Charles le Simple à l'époque moderne. Inscrit dans l'idée de l'absolue nécessité de faire l'histoire de nos sources et des interprétations successives auxquelles elles ont donné lieu⁴, il cherche à prendre en compte la diversité des positions

¹ Béatrice FOURNIEL, *Le chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (mai 1561-décembre 1790). Une seigneurie à l'époque moderne*, Albi/Aurillac, Presses du Centre universitaire Jean-François Champollion / Société de la Haute-Auvergne, 2010.

² Sébastien FRAY, « L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne (X^e-XI^e siècles) », thèse dactylographiée de doctorat d'histoire médiévale, sous la dir. de Dominique Barthélemy, Université Paris 4 Sorbonne, 2011, (consultable en ligne sur le site Tel du CNRS : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00853564>), p. 218-241.

³ Nous tenons à exprimer notre gratitude à Lucie DORSY, directrice des Archives départementales du Cantal, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe qui la seconde avec diligence et efficacité : sans leur aide précieuse, cette enquête aurait été bien difficile à conduire.

⁴ Ludolf KUCHENBUCH, « Sources ou documents ? Contribution à l'histoire d'une évidence méthodologique », *Hypothèses*, 2004, p. 287-315.